

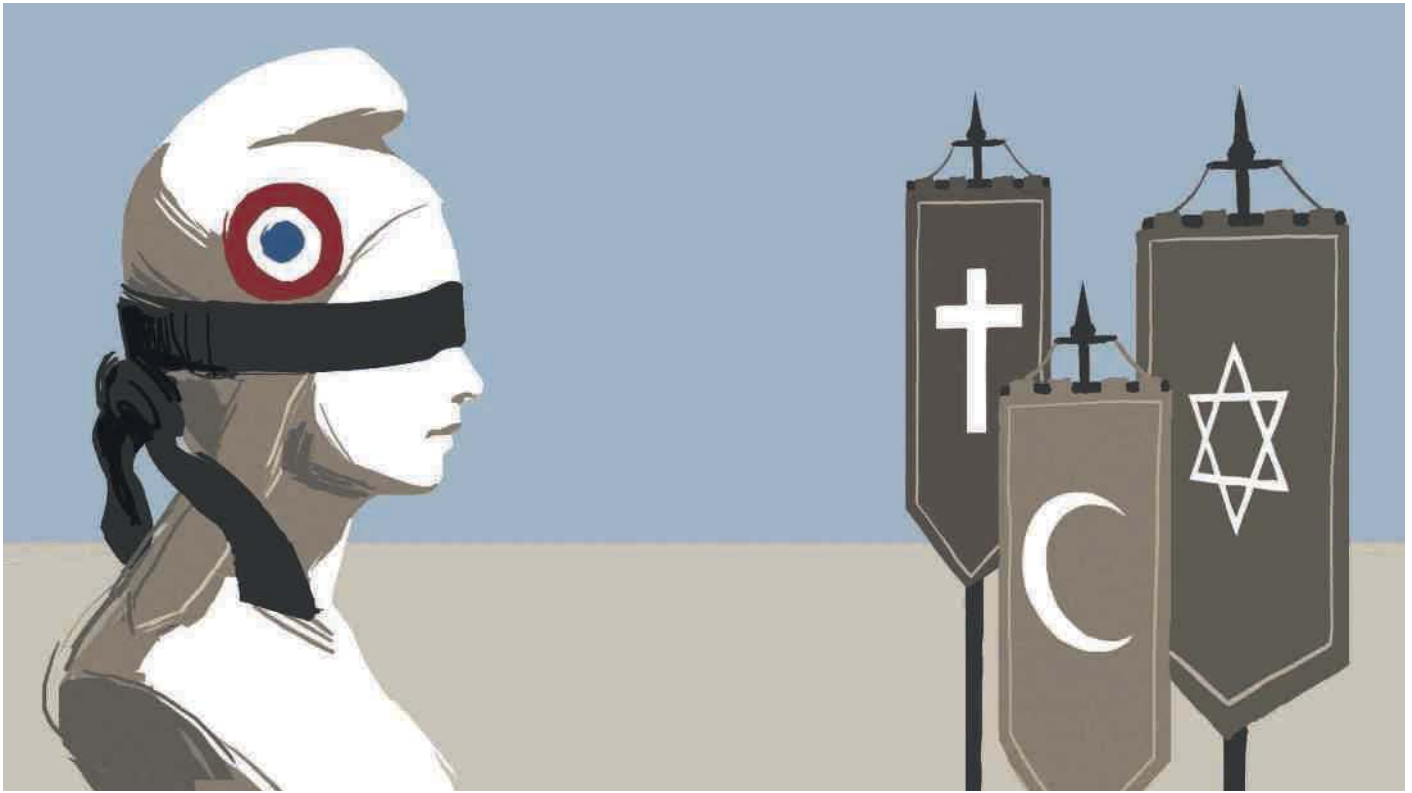
RENCONTRE

LAÏCITÉ, ES-TU LÀ ?

Jamais la définition de la laïcité n'a été aussi disputée. Le cardinal Gerhard Müller, un des principaux collaborateurs du pape François et gardien du dogme, dialogue avec le philosophe Pierre Manent, penseur de la politique moderne

✎ MARIE LEMONNIER

🖌️ ILLUSTRATIONS : ARNAUD TRACOL



Comment comprenez-vous cette laïcité à la française, que la loi de 1905 elle-même ne définit nulle part ?

CARDINAL GERHARD MÜLLER A l'époque où les lois de laïcité ont été élaborées, il n'existait en France que la religion catholique, devenue l'ennemi absolu des radicaux qui voulaient en diminuer le pouvoir. L'expropriation de l'Eglise de ses biens temporels a clairement été vécue comme un acte d'injustice. La laïcité n'était alors qu'un autre nom de l'anticatholicisme et elle semble à présent recouvrir cette dimension agressive. Nous ne souhaitons évidemment pas retourner à un Etat catholique et nous acceptons la séparation des Eglises et de l'Etat, mais l'Eglise doit demeurer libre et non pas être subordonnée à l'Etat, qui, de notre point de vue, n'est qu'une organisation relative. L'Etat n'est pas propriétaire des citoyens et des communautés, il ne peut pas répondre à la question du sens de la vie et des fins dernières. Nous exigeons donc une pleine liberté de conscience pour tous, religieux comme non-religieux.

Pierre Manent, le cardinal rappelle ici que la laïcité s'est

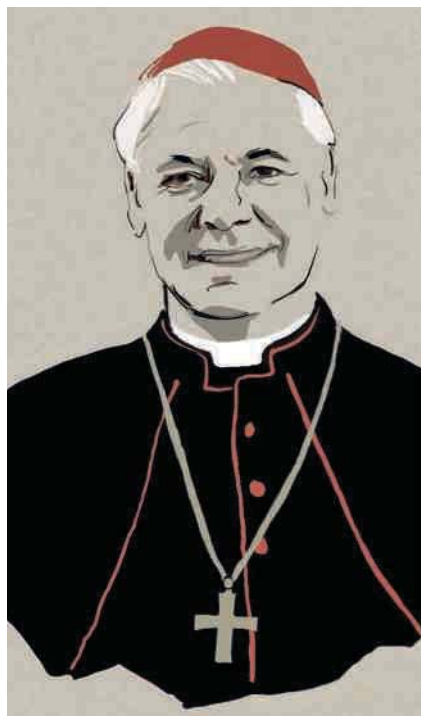
construite non sans douleur, dans un combat contre la puissance de l'Eglise en France. Toutefois, la version de 1905 aboutissait à une solution somme toute très libérale...

PIERRE MANENT L'hostilité à l'Eglise fut extrêmement forte à certaines périodes. On a pu parler d'une « guerre des deux France », la France catholique et la France révolutionnaire républicaine. Mais, si l'on se détache un peu du bruit et de la fureur de cette époque, la laïcité française prend effectivement un sens plus positif. Si, d'un côté, l'Etat, en l'occurrence la République, a le monopole de la décision et du commandement politiques, de son côté, l'Eglise est libre d'enseigner, de s'organiser et de participer à la vie sociale. La laïcité au sens originel découle donc simplement de la séparation de l'organisation politique et de la société. Non pas de la séparation du public et du privé, comme on l'avance souvent à tort. Après la loi de 1905, la France laïque reste d'ailleurs une nation largement chrétienne. Vous avez cependant raison sur un point délicat : il y a une rivalité entre ➤➤

► les ambitions spirituelles des différentes parties. L'Église ne peut que s'estimer la société la plus accomplie, et l'Etat, pour sa part, ne peut pas se considérer comme un simple instrument. Après la Révolution française, la nation tend d'ailleurs à se regarder comme la communauté par excellence, et en somme la nouvelle Église. C'est une tension qui n'est pas soluble institutionnellement. La laïcité a néanmoins permis d'apporter une solution libérale au problème posé par la relation entre les deux puissances. La laïcité préserve les droits de tous, y compris les droits de l'Église, même si le ton de la conversation civique en France a parfois été peu agréable pour cette dernière.

M^{GR} MÜLLER J'observe que jusqu'à aujourd'hui une certaine hostilité demeure et que des groupes promeuvent une idéologie qui humilie l'Église et estiment que les croyants n'auraient le droit de vivre leur foi que dans la sphère privée. Seulement c'est impossible, on ne peut pas séparer un citoyen libre de ses propres croyances. J'ai à cet égard trouvé très violent le fait que le président Hollande présente de manière aussi réductrice sa rencontre avec le pape François comme une simple visite à un chef d'Etat. Nous avons par ailleurs récemment rencontré les représentants du ministère de la Culture, qui voulaient mettre en place dans les écoles un cours sur la laïcité contre la violence religieuse. Mais les attentats de janvier ne sont pas le produit de la religion, c'est une violation manifeste des droits de l'homme ! La thèse des laïcistes, qui envisage les religions comme agressives et la laïcité comme remède, est absurde. C'est plutôt le laïcisme justement, quand il se considère supérieur à toutes les autres convictions, qui fait preuve d'une certaine violence.

P. MANENT Dans les conflits de religion, la question des ressorts de la passion est toujours posée : sont-ils religieux, politiques... ? Ce qui me frappe, c'est qu'aujourd'hui le sens de la laïcité est en train de subir un grand changement. En raison de la diversité religieuse, c'est-à-dire, concrètement, de l'installation en Europe d'une nombreuse population musulmane, on demande à la laïcité d'être autre chose que ce qu'elle est : il ne s'agit plus d'obtenir la séparation des Églises et de l'Etat, mais de réaliser la neutrali-



Le cardinal allemand **GERHARD LUDWIG MÜLLER**, né en 1947, est préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi au Vatican, soit l'un des principaux membres de la curie romaine. Ancien élève de Gustavo Gutiérrez, père de la théologie de la libération sud-américaine, ses réserves sur les réformes du pape François lui valent d'être considéré comme l'un des « frondeurs ». Il a publié en 2014 chez Parole et Silence : « Pauvre pour les pauvres » et « le Pouvoir de la grâce », où il défendait l'indissolubilité absolue du mariage.

sation religieuse de la société. Or la laïcité n'a jamais consisté à effacer la religion de l'espace public ! Je ne vois pas au nom de quoi on pourrait imposer aux musulmans un tel effacement. On s'engagerait dans une entreprise tyrannique, en tout cas vexatoire. C'est donc une impasse.

Au nom de la laïcité, on débat pourtant aujourd'hui de l'interdiction du port du voile islamique à l'université ou dans les crèches privées, on polémique sur les menus avec ou sans porc dans les cantines scolaires... De quoi ces controverses sont-elles le symptôme ?

P. MANENT Il y a une perplexité évidente de la société française sur la manière d'accommoder l'islam. C'est une difficulté pour les non-musulmans comme pour les musulmans eux-mêmes qui, sans avoir connu l'épreuve formatrice de la guerre intime entre le corps politique et la religion, doivent participer à la vie d'une société plurielle et libre, et prendre part utilement à la conversation civique. Dénoncer l'islamophobie ne peut pas être leur seule contribution ! Il y a plus généralement une question religieuse désormais urgente dans une société où l'on s'était raconté une histoire, celle de la fin de la religion. Or l'on se rend compte que la vie commune est profondément affectée par le religieux et on ne sait pas comment réagir à cela. Alors on se hâte de se protéger par un mot. Mais dire « laïcité » ne suffira pas. Nous devons inventer de nouvelles réponses. Ce sera une négociation difficile, aventureuse et qui peut connaître des ratés extrêmement graves. Dans ces conditions, la fixation sur des signes extérieurs d'appartenance religieuse, comme le voile ou la nourriture à la cantine, me semble assez puérite. On voudrait résoudre un problème profond, complexe, en ôtant les signes du problème dans l'espace public. Je crois au contraire que, si l'on veut que notre vie commune retrouve un peu de sincérité, il faut accepter les signes des convictions des uns et des autres tant qu'elles s'expriment sans violence ni prosélytisme agressif.

M^{GR} MÜLLER Je suis tout à fait d'accord, les musulmans ont le droit de vivre en France, et comme tout un chacun, ils peuvent se nourrir et s'habiller comme ils le veulent. Seul le voile intégral



Le philosophe **PIERRE MANENT**, né en 1949, est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales (EHESS) et professeur de philosophie politique. Disciple de Raymond Aron, dont il fut l'assistant au Collège de France, il est également membre de l'Académie catholique de France et l'un des fondateurs de la revue « Commentaire ». Il a notamment publié chez Flammarion « les Métamorphoses de la cité » (2010) et « Montaigne. La vie sans loi » (2014).

pose à mes yeux un problème de non-respect de la dignité de la femme, mais il est déjà interdit en France. L'Etat n'a pas le pouvoir sur le catholicisme ou l'islam et ne peut prétendre « organiser » l'un ou l'autre, il doit seulement exiger le respect des droits de l'homme et les garantir pour tous. C'est pour cela que l'excision des petites filles ou la charia ne sauraient être tolérées.

Récemment, le sociologue François Dubet disait que la laïcité devenait « une façon de revendiquer une France blanche et chrétienne où tout le monde partage la même culture », soit une manière de dire qu'« on ne veut pas des musulmans ». Qu'en pensez-vous ?

P. MANENT François Dubet sous-estime, j'en ai peur, l'étendue et la profondeur du trouble qui traverse notre pays. La crainte de la fragmentation de la France ou de l'effilochage du vivre ensemble n'est pas éprouvée simplement par les paroissiens de Saint-Philippe-du-Roule ! C'est un sentiment très répandu, y compris dans les populations récemment citoyennes. Que, par ailleurs, certains Français souhaitent préserver ce qui leur paraît des traits caractéristiques de la nation française, une sociabilité propre à la France, ne me semble ni surprenant ni illégitime. Cependant, les questions qui nous sont posées sont beaucoup plus radicales. Comment l'Europe fait-elle face au déclin de sa puissance et de son influence dans le monde, à son affaiblissement démographique, industriel, militaire et politique, à la perte de légitimité de ses nations, aux transformations qui se déroulent hors de ses frontières, ou au changement de la composition religieuse de ses sociétés ? Ces inquiétudes nous habitent. Il est naturel que notre pays soit particulièrement désorienté, et on comprend qu'il se raccroche rhétoriquement à ce qu'il juge être un de ses titres de gloire : la laïcité, ou les « valeurs de la République », formule d'autant plus employée qu'elle ne veut rien dire précisément. Ces talismans sont bien incapables désormais de nous offrir la moindre protection ou direction. Encore une fois, la traque des signes religieux dans l'espace public n'effleurera pas la question. Nous n'avons pas besoin de ces « irritants ».

Comment retrouver un sentiment de concorde ?

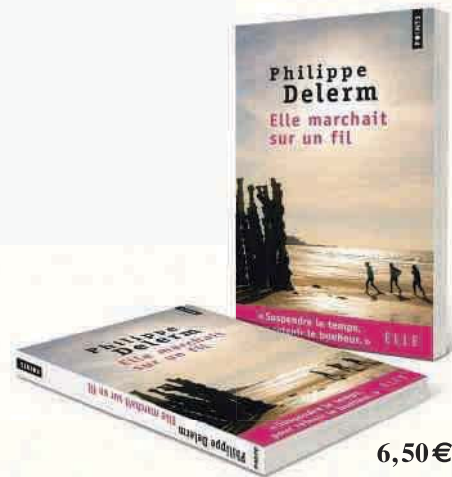
P. MANENT Je n'ai pas l'impression que la France soit une société aussi déchirée qu'on le dit. Le problème vient plutôt de ce que les gens se croisent sans se voir. Nous nous ignorons plus que nous ne nous disputons. Ce qui nous unira c'est la participation effective de tous les citoyens à la vie nationale. Or cette participation est devenue problématique quand chaque groupe se détourne du commun pour réclamer la défense de son pré carré et le ménagement de ses susceptibilités. Avons-nous suffisamment d'énergie pour vouloir que notre pays poursuive son aventure avec de nouveaux participants et dans de nouvelles conditions, ou sommes-nous résignés à vivre séparés et irrités ?

M^{GR} MÜLLER En France, il faut surtout faire en sorte que les principes de la révolution « Liberté, Egalité, Fraternité » ne soient pas vécus comme des principes qui excluent, mais comme des principes d'inclusion. Quelle serait donc cette institution qui aurait le pouvoir de définir la laïcité ex nihilo ! Cela ne peut être qu'un consensus de tous les partenaires de la société, et non une guerre des uns contre les autres.

Pourriez-vous dire « Je suis Charlie » ?

M^{GR} MÜLLER Je suis chrétien ! Nous sommes solidaires avec toutes les victimes d'injustice ; autre chose est d'approuver ce type de journalisme. N'oublions pas non plus d'être solidaires avec tous les hommes actuellement persécutés dans le monde, les chrétiens d'Orient, les Africains, et les musulmans eux-mêmes victimes du terrorisme. □

Laissez du temps au bonheur



Philippe Delerm Elle marchait sur un fil

À cinquante ans, Marie se retrouve seule. Comme une seconde chance, la rencontre d'un groupe de jeunes comédiens lui fait vivre d'anciens rêves. Et si le bonheur devenait possible ?

Sélection 2015 du Prix du meilleur roman des lecteurs de Points

POINTS
CRÉATEUR DE LECTEURS